

## **UNE ENQUETE LINGUISTIQUE : LE FRANÇAIS, UNE LANGUE IVOIRIENNE**

**Noël Ayewa**

Université de Cocody - Abidjan

Sur le plan international, si l'on a le plus parlé de la Côte d'Ivoire ces dernières années, c'est moins pour célébrer les prouesses économiques d'antan de ce pays (ce géant de l'Afrique de l'Ouest) ou même pour saluer la fin heureuse de la guerre civile qui l'a déchirée ces quatre dernières années que pour s'ébahir devant les variétés de français (qu'elle a su inventer en l'espace de quelques deux siècles de colonisation française), notamment le nouchi qui défraie la chronique de la musique et des arts du monde de la francophonie. Le cocktail des français ivoiriens est de toute évidence la résultante de la forte pression du français exercée sur les langues autochtones du pays. Celles-ci n'ont d'existence qu'affective ; car, d'une part leur pratique n'est seulement limitée qu'au cercle familial, et d'autre part elles ne peuvent dans ce cas qu'attirer la curiosité des chercheurs qui les décrivent dans le but de sauvegarder un trésor de l'humanité: ces langues sont toutes exclues du cadre officiel, qui est exclusivement réservé au français qui, de ce fait, devient une langue incontournable dans le pays.

Toutefois, si nous sortons du cadre institutionnel et si nous plongeons dans la sphère familiale, une question essentielle se pose à nous, de façon lancinante: quelle est la place réelle du français dans le concert des langues pratiquées en Côte d'Ivoire? Le français est-il réellement la langue la plus couramment pratiquée en Côte d'Ivoire, par toutes les populations? Telle est la problématique que nous traiterons au cours de cet exposé.

Pour répondre objectivement à ces questions, nous nous fonderons sur les résultats de la partie sociale et linguistique d'une enquête pédagogique que nous avons effectuée au cours de l'année scolaire 1995/1996 auprès de deux circonscriptions de l'enseignement primaire de Côte d'Ivoire. Nous présenterons d'abord l'enquête elle-même, avant d'exploiter les réponses données aux différentes questions soumises aux sujets enquêtés ; à ce niveau, nous relèverons d'une part l'impact du contexte social sur l'apprentissage de la langue étrangère, fût-elle une langue seconde (comme c'est le cas du français en Côte d'Ivoire), et d'autre part nous dégagerons le statut réel du français en Côte d'Ivoire.

### **1. Présentation de l'enquête**

#### **1.1. Le cadre de l'enquête**

Dans le courant de l'année scolaire 1995/1996, nous avons mené une enquête pédagogique relative à la pratique de l'expression écrite, à l'école primaire. Cette discipline scolaire s'est imposée à nous ; car, elle est l'une des disciplines de

l'enseignement du français qui pose le plus de problèmes aux enseignants du primaire : la maîtrise de cette discipline signifierait à priori que les enseignants concernés maîtrisent avec aisance les méthodologiques de toutes les sous-disciplines du français<sup>1</sup> pratiquées à l'école primaire, en Côte d'Ivoire.

Nous avons localisé cette enquête dans deux circonscriptions d'inspection de l'enseignement primaire (IEP), qui ont eu des résultats très contrastés à la fin de l'année scolaire 1994/1995 : une, l'IEP de Koumassi<sup>1</sup>, est certes située à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire, et donc en milieu urbain, mais il s'agit d'un quartier populaire qui détient les meilleurs résultats cumulés à l'issue de l'examen du Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires (CEPE) et du Concours d'Entrée en Sixième ; l'autre, l'IEP de Tiassalé<sup>1</sup>, est située quant à elle en milieu rural et détient, pour les mêmes examens, le triste record des plus mauvais résultats.

L'enquête s'est déroulée dans le courant du mois de janvier 1996, d'une part à l'école primaire publique (EPP) BAD<sup>2</sup> de Koumassi<sup>1</sup>, à Abidjan et d'autre part dans les EPP de Batéra et de Botindé, deux villages de la Sous-Préfecture de Tiassalé et distants de plus de cent vingt-cinq kilomètres d'Abidjan.

Etant donné que les instituteurs ivoiriens sont recrutés à un niveau intellectuel inférieur ou égal au Brevet d'Etudes Élémentaires (BEPC), qu'ils ont tous été formés dans les mêmes Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP), que sur le plan national ils appliquent à la lettre les mêmes programmes et emplois du temps, alors quels facteurs pédagogiques peuvent-ils expliquer de si grands écarts au niveau du rendement des écoliers d'un même niveau scolaire ? Le milieu de vie et/ou l'action pédagogique sont-ils les seules variables responsables des résultats de ces deux IEP antithétiques ? Ainsi se formulait l'un des buts de notre enquête.

## 1.2. La conception du questionnaire

Plusieurs questions ont été posées aux sujets enquêtés, dans un désordre apparent ; cela dans le seul but de déjouer leur attention et de les amener à répondre honnêtement à toutes nos questions.

Dans un souci d'équité, nous avons nous-même fait subir le test à tous les écoliers : nous avons donc pris soin de donner à tous, exactement les mêmes explications, afin de garantir la même compréhension des items chez tous ces écoliers.

Ainsi le questionnaire a comporté, outre questions relatives à l'aspect d'identification des sujets enquêtés, des questions relatives à leurs pratiques linguistiques ainsi que des questions sociologiques relatives à leurs conditions de vie et d'apprentissage du français.

---

<sup>1</sup> À l'école primaire, en Côte d'Ivoire, le français constitue une matière fondamentale ; elle a été scindée en onze sous-disciplines, qui sont : la lecture, l'écriture, l'expression orale, l'expression écrite, la conjugaison, l'orthographe, la grammaire, la dictée, la dictée préparée, l'élocution et la récitation.

### 1.2.1. Identification du sujet enquêté

Le questionnaire de l'enquête a comporté une partie qui prenait en compte l'identification des sujets ayant pris part à l'opération : outre la date du jour où le questionnaire a été administré au sujet, les noms et prénoms de celui-ci sont requis, sa date de naissance ou son âge et son niveau d'études : l'enquête a touché des écoliers de la classe de cours moyen première et deuxième années (respectivement CM<sup>1</sup> et CM<sup>2</sup>) de nos deux IEP : ces questions d'ordre général n'ont pas été numérotées.

Mais afin de mieux appréhender le sujet répondant, surtout au niveau de son évolution scolaire et sans doute aussi au niveau de l'état de ses connaissances, nous avons consacré la toute première question de l'enquête à son cursus scolaire. Aussi la question suivante, qui comporte deux volets, lui a-t-elle été posée :

- « 1°) a- doubles-tu ta classe cette année ?  
b- quelle(s) classe(s) as-tu déjà doublée(s) ? »

Un écolier, qui en classe de CM1 n'a pas encore eu à doubler de classe, totalise cinq années d'études scolaires : c'est un écolier qui n'éprouve pas de difficultés majeures à assimiler les contenus de son programme d'enseignement ; si bien qu'il franchit régulièrement et aisément les paliers successifs du cycle primaire. Il est prédictible que cet écolier réponde correctement aux questions relatives à la partie purement pédagogique du questionnaire.

### 1.2.2. Aspect linguistique

La question linguistique a occupé une place prépondérante dans l'enquête ; car il nous semble évident qu'un écolier, qui a le français pour langue seconde, atteindra rarement le même degré de maîtrise des contenus disciplinaires de son programme annuel d'enseignement que son jeune condisciple qui a cette langue pour langue maternelle ; aussi la question linguistique a-t-elle porté sur la langue maternelle des écoliers, sur la langue couramment utilisée avant et pendant la scolarisation.

#### 1.2.2.1. La langue maternelle

Nous avons consacré à la définition de la langue maternelle, la deuxième question du questionnaire ; du fait de l'importance de cette question, nous l'avons scindée en trois petites questions, dont la première est ainsi formulée :

- « 2°) a- Avant d'aller à l'école, quelle(s) langue(s) parlais-tu à la maison avec :  
- tes parents ?  
- les enfants de ton âge ? »

Nous avons évité de poser une question embarrassante aux enfants, telle que « quelle est ta langue maternelle ? », conscient que nous sommes de la difficulté de perception exacte de la notion de la langue maternelle chez des personnes adultes ou même chez des intellectuels africains, à plus forte raison chez des enfants de l'école primaire. Ils n'hésiteraient pas à confondre naturellement leur propre langue maternelle avec la langue du groupe ethnique de leur maman ; car, c'est ainsi que la

plupart de nos étudiants, avant le début des cours de didactique de français langue seconde, définissent *grosso modo* la langue maternelle : cette définition est bien sûr erronée. Pour éviter ce piège, et afin d'avoir des réponses claires au cours de cette enquête, il nous a fallu poser des questions univoques, c'est-à-dire des questions dont tout le monde a exactement la même compréhension, d'où la question suivante :

« Avant d'aller à l'école, quelle langue parlais-tu à la maison avec tes parents ? »

Ainsi formulée, cette question correspondra probablement à la définition de la langue maternelle, telle qu'édictée, d'un point de vue didactique, par Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca (2003, 93) : « On peut...appeler langue maternelle une langue qui, acquise lors de sa première socialisation et éventuellement renforcée par un apprentissage scolaire, définit prioritairement pour un individu son appartenance à un groupe humain et à laquelle il se réfère plus ou moins consciemment lors de tout apprentissage linguistique. »

Cette définition est complète ; de surcroît, elle s'inscrit parfaitement dans la perspective initiale de notre enquête, à savoir la maîtrise du français langue seconde par les écoliers de KM1 et TSL1. Toutefois, au niveau où nous en sommes de l'analyse du questionnaire de notre enquête, nous ne voulons que nous limiter à la première assertion de cette définition, à savoir que « La langue maternelle est la langue de première socialisation de l'enfant. » (Cuq et Gruca, 2003, 90).

Considérée sous cet angle, il est attendu qu'un enfant ivoirien, né de parents ivoiriens et qui sont des Africains noirs, peut naturellement avoir pour langue maternelle le chinois si, dès sa naissance, l'éducation de cet enfant a été confiée à un couple chinois ne parlant que le chinois chez eux en famille : cet enfant ignorera le moindre mot des langues ivoiriennes, fût-il un mot de la langue maternelle de ses parents géniteurs.

La langue maternelle est donc la langue à laquelle l'enfant est exposé dans son milieu de vie familiale ou/et sociale et qu'il acquiert naturellement, sans apprentissage guidé par l'adulte. Ainsi, il ne sera pas surprenant qu'un enfant ivoirien né de parents ivoiriens, hauts cadres vivants dans les quartiers huppés d'Abidjan où l'on ne parle que le français, ne connaîtra aucune autre langue au monde que la langue française : le français sera donc sa langue maternelle, même s'il n'a vécu qu'en Côte d'Ivoire, son pays natal.

Donc, pour éviter les ambiguïtés que pourrait induire une compréhension divergente de la notion de langue maternelle, nous nous sommes enquis de la même réalité auprès des enfants grâce à une question biaisée (cf. question n° 2).

#### *1.2.2.2. Le multilinguisme chez les écoliers Ivoiriens*

La multiplicité linguistique de la Côte d'Ivoire est bien connue. Dans un pays où le réseau routier est relativement développé, favorisant ainsi en permanence la fluidité et la mobilité des personnes, le brassage entre les populations autochtones et allogènes est une réalité quotidienne, sur le plan ethnique et sur le plan linguistique : dans un tel contexte sociologique, il ne sera pas surprenant que l'enfant qui entre à l'école, à l'âge de six ans, soit doté de plusieurs langues.

Les questions n° 2, c et b tentent de vérifier cet aspect de la question linguistique chez les écoliers : au moment de la scolarisation, l'enfant ivoirien

pratiquait-il plusieurs langues avant le début de l'apprentissage du français, à l'école ? Tel est le sens des questions suivantes :

- « n° 2) c- *Quelle(s) langue(s) parles-tu à la maison : avec les adultes ?*
- *avec les enfants et les jeunes de ton âge ?*
  - b- *Habites-tu chez :*
  - *tes parents ? (père, mère, grand frère ou une grande sœur, grands parents)*
  - *un tuteur ?*
  - *un oncle ? »*

Il est important que l'enseignant soit renseigné sur l'ensemble des langues qu'utilise un débutant ; car il est connu que les langues antérieurement parlées par un individu, avant l'apprentissage d'une autre langue, influencent l'assimilation de cette dernière. L'influence ici peut se faire dans un sens ou dans un autre : quand cette influence est faite dans un sens positif, alors on parlera de transfert linguistique. Mais dans la plupart des cas, la/les langue(s) antérieurement apprise(s) agisse(nt) négativement sur l'apprentissage de la dernière langue, en l'occurrence le français : dans ce cas, on parlera d'interférence linguistique ; en effet, l'interférence linguistique ne se définit-elle pas comme suit (Galisson et Coste, 1976, 291) :

« *En psychologie appliquée: effet négatif d'un apprentissage sur un autre (contraire de transfert).*

*En didactique des langues : difficultés rencontrées par l'élève et fautes qu'il commet en langues étrangères du fait de l'influence de sa langue maternelle ou d'une autre langue étrangère étudiée antérieurement. »*

Sur le plan de l'apprentissage du français, il est nécessaire que l'enseignant reçoive dans sa formation pédagogique des techniques lui permettant de réagir efficacement face à de telles fautes ou erreurs, qui sont d'ailleurs indépendantes de la bonne volonté de l'apprenant ; il s'agit de fautes dont le débutant est absolument inconscient, d'où le qualificatif "d'erreur ; d'écart ; d'inadéquation" que l'on emploie dans leur cas au lieu de "faute" qui convient le mieux à des écoliers d'un niveau de connaissance avancé, c'est-à-dire des élèves ayant appris les règles du fonctionnement du français et qui, lors de l'usage de la langue, font entorse à ces règles : leur situation est bien différente de celle de vrais débutants, c'est-à-dire des écoliers de l'école primaire qui maîtrisent à peine les règles de fonctionnement de base du français.

Donc les interférences linguistiques ne seront jamais absentes de l'usage que les débutants Ivoiriens feront de la langue française, s'ils possèdent une ou plusieurs langues autres que le français avant leur scolarisation. Or justement, Laurent Duponchel (1971, 14) dit de l'enfant Ivoirien, du fait des influences socio-linguistiques qu'il subit, qu'il est multilingue « L'écolier ivoirien parle une langue négro-africaine ; il emploie dans certaines situations une variété de français que l'on peut appeler français populaire de Côte d'Ivoire ; il apprend en classe un français littéraire. Il s'agit là d'une situation relativement claire de plurilinguisme à trois termes ».

Notre présomption, du fait de la situation linguistique de la Côte d'Ivoire, se vérifie-t-elle ? Vient-elle conforter les conclusions de Laurent Duponchel qui, avouons-le, datent déjà ? Quels sont les termes exacts du multilinguisme de l'écolier ivoirien actuel ?

Les réponses aux questions n° 2 c et b nous permettront de répondre à ces interrogations.

### **1.2.3. Aspect culturel**

Au sujet de l'apprentissage d'une langue étrangère, et surtout au niveau des enquêtes concernant cet apprentissage, l'on ne devrait jamais négliger les aspects culturel et sociologique qui entourent cet apprentissage et qui paraissent comme des facteurs déterminants dans l'assimilation aisée et correcte de cette langue.

Nous entendons par culture l'environnement intellectuel qui entoure l'enfant et qui accompagne son apprentissage du français : par exemple, l'enfant a-t-il à sa disposition des livres à consulter, c'est-à-dire des livres auxquels il a accès et dans lesquels il peut regarder des images, des photos, des dessins ou lire des passages pour son loisir ou pour le besoin d'une recherche ? En un mot, la bibliothèque familiale fait-elle partie de l'environnement culturel de l'écolier ivoirien ? En dehors du manuel scolaire, l'écolier ivoirien a-t-il l'opportunité de consulter d'autres livres et enrichir ainsi sa culture ?

Personne n'ignore l'importance du livre et de la lecture en général, dans l'apprentissage de la langue étrangère, surtout dans le contexte ivoirien où les écoliers sont fortement exposés à des variétés de français qui ne sont pas admises à l'école : la culture de la lecture aiderait ces enfants à avoir directement accès à un français correct, en dehors de la classe. Le français du livre viendrait ainsi en contre poids du français de la rue auquel ils sont fortement exposés.

Outre le livre, nous nous sommes également demandé de savoir si chaque écolier disposait à la maison d'un tableau noir afin de pouvoir étudier, apprendre à lire et à écrire : cet instrument est indispensable aux apprentissages initiaux, tant il est incitant pour les jeunes débutants qui voudraient s'exercer à écrire et à lire ou à jouer quelque peu au maître de l'école en s'accordant chez lui à la maison le privilège d'écrire au tableau, privilège qui, en classe, est l'apanage exclusif du maître. Par ce petit jeu de fascination et d'entraînement qu'induit le tableau noir, il incite le débutant à apprendre à lire et à écrire, et donc à progresser rapidement dans l'apprentissage du français.

Enfin, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants : les parents d'élèves ivoiriens interviennent-ils aux côtés de leur progéniture dans le processus d'apprentissage du français ? Cette question s'impose d'elle-même quand on sait qu'un débutant, qui bénéficie de l'encadrement pédagogique de ses parents à la maison, assimilera plus rapidement et sûrement les contenus de son programme scolaire par rapport à celui qui ne bénéficiera pas d'un tel suivi.

La plupart des parents d'élèves ivoiriens sont devenus très conscients de l'importance du suivi pédagogique des enfants à la maison, après l'école. Cette prise de conscience s'est développée considérablement face aux enjeux de l'entrée en sixième dont les résultats ont toujours été catastrophiques : régulièrement ces dernières années, ce sont 28 à 30% des écoliers qui réussissent au concours d'entrée

en sixième. Or, seul le succès à ce concours garantit l'accès libre et gratuit à une classe des lycées et collèges publics aux meilleurs écoliers d'une promotion : les écoliers déclarés admis à ce concours sont affectés en classe de sixième sans que leurs parents aient à supporter de frais. Il peut même arriver que ces impétrants bénéficient d'une bourse de l'État : dans ce cas, tous leurs frais d'études sont entièrement pris en charge par l'État et un petit pécule est alloué à chaque enfant : chaque parent ne peut donc rêver que sa progéniture fasse ses études dans de meilleures conditions ; il n'hésite donc pas à engager des frais supplémentaires pour s'attacher les services d'un précepteur ou d'un "répétiteur" généralement, les étudiants, dans les grandes villes de Côte d'Ivoire comme Abidjan, n'hésitent pas à offrir leurs services aux familles intéressées, et cela à moindres frais.

#### **1.2.4. Aspect sociologique**

Les conditions de vie d'un écolier sont aussi déterminantes pour un apprentissage linguistique réussi d'une langue étrangère : l'écolier habite-t-il chez ses parents ou vit-il chez un tuteur, fût-il un oncle, une tante, un ami de la famille, un ressortissant du même groupe ethnique ou une âme généreuse et hospitalière qui accepte d'accueillir chez elle un enfant indigent, pendant l'année scolaire ?

Le rapport de parenté entre l'écolier et la personne chez qui il/elle vit est important ; un parent se sentira directement concerné par l'avenir de son enfant et par conséquent, sera prêt à s'engager financièrement pour faciliter la réussite de cet enfant dans la vie. Un parent lointain ou un ami de la famille consentira rarement un tel sacrifice pour un écolier, à plus forte raison un inconnu qui se propose d'offrir le gîte et le couvert à un enfant nécessiteux.

Nous avons vu dans le paragraphe précédent que les familles s'imposaient des efforts particuliers pour assurer la réussite scolaire à leurs enfants au niveau du suivi pédagogique à la maison : de tels sacrifices, seuls un père ou une mère peut se les imposer. Il est donc important de savoir si l'enfant vit chez ses parents ou chez un tuteur.

D'autre part, un tuteur inconnu de la famille est parfois capable d'exiger, en contrepartie des services rendus à l'enfant, des corvées qui occupent tout le temps d'étude de cet écolier ou qui l'épuisent physiquement au point qu'il n'a même plus le temps matériel d'apprendre, à la maison, ses leçons ou de faire ses exercices: les conditions de vie à la maison peuvent donc être à la base du succès comme de l'échec scolaire d'un enfant.

Sur le plan linguistique, le milieu de vie pour un débutant en langue étrangère est toujours important : à la maison, l'enfant communique-t-il en français ou en toute autre langue ? Si après l'école, il continue de communiquer en français à la maison, s'agit-il d'un français standard qui influencerait positivement les apprentissages scolaires linguistiques du débutant ? Un indicateur comme la langue maternelle de l'écolier ne peut pas suffire à lui seul pour répondre à cette question ; il faut savoir si l'écolier continue de vivre dans sa famille ou s'il a changé de cadre de vie : dans la dernière hypothèse, on se demandera si dans son nouveau cadre de vie, le débutant bénéficie d'un bain linguistique propice à l'apprentissage du français.

C'est toujours dans cette même perspective qu'il est intéressant de savoir si l'écolier vit dans un environnement social où il bénéficie également de l'écoute d'une radio, et où il peut suivre des émissions à la télévision : nous pensons que ces outils de la communication sociale à grande échelle distillent à longueur de la journée des informations de tous genres en un français correct, différent du français de la rue. Un contact régulier avec ce français aiderait les écoliers à entendre et donc à se familiariser avec un français proche du français standard, le français de l'école.

Enfin, la maison où vit l'écolier est-elle équipée d'électricité ? L'écolier dispose-t-il de la lumière pour étudier ? En effet, un écolier qui vit dans un lieu où il n'y a pas de lumière, ou un milieu où il n'est pas autorisé à utiliser la lumière pour étudier à volonté, réussira difficilement dans ses apprentissages scolaires.

### 1.3. Le questionnaire social et linguistique de notre enquête

Toutes ces préoccupations, relatives aux conditions optimales d'apprentissage du français mais qui sont extérieures à la classe, ne peuvent pas être négligées dans une enquête linguistique en milieu africain surtout lorsqu'il s'agit de l'apprentissage d'une langue étrangère à statut de langue seconde, comme c'est le cas du français en Côte d'Ivoire et partout en Afrique noire francophone ; d'où l'intérêt que nous leur avons accordé lors de l'élaboration de notre questionnaire, surtout dans sa partie sociale et linguistique qui se présente dans son intégralité comme suit :

date :

nom

prénoms

âge

classe

#### Réponds aux questions suivantes:

- 1) a- doubles-tu ta classe cette année ?  
b- quelle(s) classe(s) as-tu déjà doublée(s) ?
- 2) a- Avant d'aller à l'école, quelle langue parlais-tu à la maison avec :  
- tes parents ?  
- les enfants de ton âge ?  
b- Habites-tu chez :  
- tes parents ? (père, mère, grand frère ou sœur, grands parents)  
- un tuteur ?  
- un oncle ?  
c- Quelle(s) langue(s) parles-tu à la maison :  
- avec les adultes ?  
- avec les enfants et les jeunes de ton âge ?
- 3) a- A la maison, écoutes-tu les émissions :  
- à la radio ?  
- à la télévision ?  
b- Quelles sont tes émissions préférées :  
- à la radio ?



- à la télévision ?

- 4) a- Trouves-tu à la maison des livres à lire autres que les livres de l'école ?  
 b- Si oui, lesquels ?  
 c- As-tu des livres de la collection " Soleil" ?  
 d- Étudies-tu à la maison ?  
 e- Qui t'aide à étudier à la maison ?  
 f- As-tu un tableau noir à la maison pour étudier ?  
 g- As-tu de la lumière (de l'électricité ou une lampe) à la maison pour étudier ?

## 2. Dépouillement de l'enquête

Nous avons tiré au sort, dans chaque localité, un échantillon de vingt élèves : nous avons analysé leurs réponses afin de nous faire une idée de la situation linguistique des écoliers ivoiriens mais aussi des conditions sociales qui sont les leurs et dans lesquelles ils apprennent le français : ces conditions favorisent-elles un apprentissage réussi du français ?

### 2.1. L'aspect sociologique

« Si la didactique des Langues a pour objet l'étude des conditions et des modalités d'enseignement et d'apprentissage et d'appropriation des langues en milieu non naturel » (Cuq et Gruca, 2003, 52).

alors, il serait illusoire de vouloir faire apprendre le français langue seconde à des enfants ivoiriens sans se soucier des conditions dans lesquelles ces enfants évoluent ou apprennent le français, en dehors de la classe ; d'ailleurs y a-t-il un apprentissage continu, du français de l'école hors de la classe ? Où habitent ces écoliers ?

Nous rendrons compte de leurs lieux d'habitation, avant d'évoquer l'environnement culturel dans lequel voguent ces écoliers Ivoiriens.

#### 2.1.1. Lieu d'habitation des écoliers ivoiriens

Nous ne nous sommes pas renseigné sur le type de logement habité par les écoliers : nous nous sommes tout simplement borné à savoir si l'écolier Ivoirien habitait chez ses parents ou chez un tuteur.

La réponse à cette question est très simple : en moyenne 85% des écoliers enquêtés habitent chez leurs parents ; ceci n'est que prévisible, puisqu'il existe des écoles primaires dans la plupart des villages et quartiers des villes ivoiriennes. Par ailleurs, les écoliers étant encore assez jeunes, les parents préfèrent les garder plutôt près d'eux (ce qui est loin d'être le cas des collégiens qui sont obligés d'aller fréquenter des établissements créés à plusieurs dizaines de kilomètres des villages où habitent leurs parents : dans ce cas, ils ont nécessairement besoin d'un tuteur) : 90% des écoliers de Koumassi, à Abidjan, vivant chez leurs parents ; 95% de ceux de Batéra habitent également chez leurs parents, contre 80% de ceux de Botindé : le taux de 20% des écoliers de Botindé vivant chez un tuteur s'expliquerait par le fait que leurs parents agriculteurs et vivant en permanence dans leurs campements, près de leurs plantations, sont obligés de confier la garde de ces enfants à des tuteurs, au village, pendant l'année scolaire afin que ceux-ci puissent fréquenter l'école sans trop de peines. En effet, cette pratique s'impose quand le campement se situe dans

un rayon au-delà de quatre kilomètres de l'école ; car, selon les normes de l'UNESCO, pour rejoindre son école, un enfant ne doit pas parcourir à pieds une distance de plus de quatre kilomètres.

### **2.1.2. L'environnement culturel de l'écolier Ivoirien**

Du point de vue de la didactique, « La langue (peut-être définie) comme un objet d'enseignement et d'apprentissage composé d'un idiome et d'une culture. » (Cuq et Gruca, 2003, 80). Les spécialistes de la didactique des langues étrangères et secondes font sans doute ici allusion aux images d'illustration et à la philosophie qui sous-tend les textes qui composent les livres de lecture et qui exposent la civilisation du peuple dont la langue est apprise (langue cible). Nous employons le terme culture uniquement dans le sens d'environnement intellectuel dans lequel vivraient les débutants et qui favoriserait leur apprentissage de la langue seconde. En d'autres termes, l'écolier ivoirien a-t-il accès à des livres autres que le livre de lecture de l'école ou est-il exposé à une diversité de livres à la maison qui l'inciteraient à la lecture ? La famille dispose-t-elle d'une bibliothèque personnelle que fréquenterait souvent le débutant ? L'enquête montre que l'écolier ivoirien vit dans des milieux pauvres, sur le plan culturel, intellectuel et éducatif :

- à Koumassi 40%, à Batéra 80% et à Botindé 35% des écoliers déclarent avoir l'occasion de lire à la maison, soit un livre autre que le livre de lecture, soit des journaux ;

- à Koumassi 90% suivent des émissions à la télévision et 65% écoutent la radio ; à Batéra, 95% des écoliers suivent des émissions à la télévision et 70% écoutent des émissions à la radio ; à Botindé qui est village enclavé, ce sont quelques 55% et 50% des écoliers qui ont la chance de suivre des émissions respectivement à la télévision et à la radio ;

- 55% des écoliers de Koumassi ont droit à un tableau noir, à la maison ; à Botindé, 25% disposent d'un tableau noir à la maison ; sur ce plan, Batéra détient la palme car ce sont plus de la moitié des écoliers qui ont chez eux un tableau noir pour étudier à la maison, soit 60% de ces écoliers ;

- tous ces enfants, qu'ils soient en ville ou au village, ont généralement de la lumière à la maison pour étudier : même si quelques enfants étudient encore à la lumière d'une lampe à pétrole, tous ces enfants peuvent avoir chez eux de l'électricité ; car le plupart des villages ivoiriens sont aujourd'hui électrifiés ;

- Presque tous les écoliers ivoiriens bénéficient en principe de l'assistance d'un répétiteur pour étudier à la maison : 85% des écoliers de Koumassi, 80% de ceux de Batéra et 70% de ceux de Botindé bénéficient de l'encadrement pédagogique à la maison, d'un tuteur. Disons grosso modo que les parents d'élèves sont soucieux du devenir de leurs enfants ; si bien qu'ils leur offrent les conditions optimales leur permettant de réussir leurs études primaires sans trop de difficultés.

### **2.2. Bilan de l'enquête linguistique avec les écoliers ivoiriens**

Les écoliers Ivoiriens sont multilingues. Quelles sont leurs langues maternelles ? Quelles sont les langues véhiculaires du pays ? Enfin quels sont les termes du multilinguisme des jeunes écoliers et/ou des Ivoiriens ?

### 2.2.1. Les langues maternelles des écoliers ivoiriens

Trois types de langues jouissent du statut de langue maternelle en Côte d'Ivoire : il s'agit des langues ivoiriennes, des langues africaines non ivoiriennes et du français.

#### 2.2.1.1. Les langues ivoiriennes

Que l'on considère les écoliers de la ville d'Abidjan, c'est-à-dire ceux de l'IEP Koumassi ou les écoliers des villages de Tiassalé (Batéra et Botindé), on relèvera que la plupart de ces écoliers ont pour langues maternelles des langues ivoiriennes : il s'agit ici des langues ivoiriennes autochtones, c'est-à-dire des langues vernaculaires multiséculaires de tout temps utilisées sur le territoire ivoirien. Ainsi 75% des écoliers de Koumassi déclarent-ils avoir pour langue maternelle une langue ivoirienne. Ce score est légèrement supérieur quand on considère le cas des écoliers en zone rurale : à Batéra, ce sont 90% des écoliers qui ont une langue ivoirienne pour langue maternelle ; à Botindé, le score est voisin de celui de Batéra puisqu'il plafonne à 85% : qu'il s'agisse de Batéra ou de Botindé, la langue ivoirienne majoritaire dans cette région est la langue baoulé, surtout à Botindé où 85% des écoliers déclarent parler le baoulé avant leur scolarisation ; d'ailleurs, ceci n'a rien de surprenant quand on sait que l'enquête s'effectue dans une aire linguistique kwa. D'autres parlers du même groupe linguistique suivent, tels l'agni et l'abey.

Qu'on soit en zone rurale ou en zone urbaine, le taux des enfants ivoiriens ayant les langues ivoiriennes pour langue maternelle est en moyenne de 83,33%. Ce score montre que les langues ivoiriennes demeurent vivaces : malgré l'interdiction qui leur est faite en milieu officiel et institutionnel (telle que l'école), elles demeurent le moyen de communication privilégié dans la plupart des familles ivoiriennes ; si bien que les enfants acquièrent ces langues comme langues maternelles.

De ce point de vue, le score des écoliers de Koumassi ne nous surprend guère, bien que nous nous trouvions en pleine mégalopole ivoirienne ; car, Koumassi est l'un des quartiers populeux d'Abidjan où habitent des populations analphabètes ou peu lettrées : ces populations ne comportent que des femmes analphabètes ; de ce fait, la langue parlée dans le foyer est la langue de la tribu et par conséquent, leur progéniture est fortement exposée à une langue ivoirienne autochtone à la maison, dès leur tendre enfance ; d'où ce taux moyen élevé et même très élevé pour des écoliers d'Abidjan : il aurait été autre si l'enquête s'était déroulée dans un quartier de moyen standing d'Abidjan.

#### 2.2.1.2. Les autres langues africaines

Outre les langues ivoiriennes, des langues africaines sont également des langues maternelles des écoliers ivoiriens : en effet, 20% des écoliers de Koumassi ont pour langue maternelle une langue africaine, soit le Moré<sup>2</sup>, le yorouba et l'éwé.

---

<sup>2</sup> Au sujet de la langue maternelle, certains enfants répondent innocemment : le 'mossi', ce qui correspond certainement à l'appellation de la tribu de leurs parents ; en réalité, les Mossi,

Il est clair que Koumassi étant un quartier populaire, il accueille facilement la frange de population la plus vulnérable, c'est-à-dire celle qui ne peut pas supporter un loyer mensuel élevé ou celle qui, venue juste en Côte d'Ivoire pour faire fortune, accepte de se priver d'un certain luxe et vit dans des quartiers où les prix du loyer sont à la portée des personnes économiquement faibles.

À Batéra et à Botindé, le taux des écoliers ayant les langues africaines pour langues maternelles est nettement en baisse ; car, ce sont seulement 10% des écoliers de ces localités qui ont d'autres langues africaines pour langue maternelle. La langue maternelle africaine dominante dans ces régions est le moré : c'est qu'en Côte d'Ivoire, les Mossis, originaires du Burkina-Faso, se retrouvent dans toutes les régions du pays : ils sont installés en ville comme dans les hameaux les plus reculés du pays. En ville, ils occupent le plus souvent des emplois subalternes dans les entreprises ou dans les domiciles ; en zone rurale, ils se livrent à des activités agricoles comme ouvriers saisonniers ou comme métayers, mais il arrive aussi qu'ils soient propriétaires de vastes plantations. Au niveau de la population ivoirienne, la représentativité des Mossi est si forte et de tout temps permanente que leur langue, le moré, est traitée comme une langue ivoirienne : en effet, cette langue est admise à la radio et à la télévision nationales pour la diffusion des émissions en langues vernaculaires en Côte d'Ivoire.

### 2.2.1.3. *Le français*

Des écoliers de Koumassi, à Abidjan, ou de Batéra et de Botindé en zone rurale, à Tiassalé, ont exclusivement le français pour langue maternelle : ils représentent, dans chaque localité, exactement 5% des écoliers enquêtés. Ce sont tous des enfants ivoiriens. Ils sont également tous unilingues ; en dehors du français, ils ne comprennent ni ne parlent aucune autre langue. Enfin, ils ont la caractéristique d'être très jeunes : en effet, ils ont accédé à la classe de CM<sup>1</sup> ou de CM<sup>2</sup>, en fin du cycle primaire, à l'âge de dix ans (n° 19 KM<sup>1</sup> et n° 7 Botindé) et de 12 ans (Batéra) alors que certains de leurs condisciples sont âgés de quinze ans (Koumassi) et même de dix-neuf ans (Botindé). Il va sans dire que ces écoliers sont des enfants de fonctionnaires, généralement des instituteurs (à Batéra et Botindé) ; ces sujets sont suivis à la maison, sur le plan pédagogique, par leurs mères. On peut aussi présumer qu'ils sont issus de couples mixtes ivoiriens, c'est-à-dire que les deux parents sont bel et bien ivoiriens ; mais ils sont ressortissants de groupes ethniques différents, avec des langues non inter-compréhensibles, si bien qu'ils ne pratiquent d'autres langues de communication à la maison que le français : dans ces conditions, le français devient naturellement la langue maternelle de ces enfants, des enfants de fonctionnaires ivoiriens en milieu rural.

### 2.2.1. Le français, principale langue véhiculaire en Côte d'Ivoire

Une langue véhiculaire est une langue tierce qu'adoptent, pour leurs besoins de communication, des personnes qui au départ ont leurs langues maternelles propres, mais qui ne partagent aucune de ces langues comme langue

---

une des tribus influentes du Burkina-Faso, ont pour langue le "moré" : donc le mot *mossi*, dans les réponses des enfants, peut être remplacé par le mot juste, c'est-à-dire le moré.

d'intercompréhension : il leur est donc impossible de communiquer entre eux ; pourtant ces personnes sont condamnées à vivre ensemble dans un espace géographique pour des raisons multiples : alors, elles adoptent une langue neutre qui, en dehors du cadre familial, leur sert de vecteur de communication avec les autres membres de la société, non ressortissants de leur groupe ethnique.

La véhicularité est également un des traits définitionnels de la langue seconde, comme l'affirme Louis-Jean Calvet : « La langue seconde est une langue véhiculaire dans la communication ordinaire entre les locuteurs pratiquant par ailleurs des langues non inter compréhensibles »

Or, si le français est une langue seconde en Côte d'Ivoire, sa fonction de véhicularité est également confirmée par les résultats de notre enquête ; en effet :

- à Koumassi, certes 75% des écoliers ont les langues ivoiriennes pour langues maternelles ; mais 65% de ces mêmes enfants déclarent parler français avec leurs petits camarades de jeux quand ils sortent de la maison, et cela bien avant la scolarisation ;
- à Batéra et à Botindé où plus de 85% des écoliers ont les langues ivoiriennes pour langues maternelles, près des 60% de ces enfants pratiquent le français avant leur scolarisation.

Ces statistiques démontrent la vitalité du français, en milieu urbain et en milieu rural en Côte d'Ivoire, où la plupart des enfants déclarent parler déjà le français avant leur scolarisation : toutefois, précisons qu'il ne peut s'agir ici que d'un français acquis sur l'aire de jeux, en compagnie des petits camarades ; c'est donc un français de la rue que parlent ces enfants, si bien qu'une question se pose au sujet de ce français : quel est le rapport de ce français et du français standard enseigné à l'école ? Ce français est loin, de par son substrat linguistique (bases phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique) du français standard ; il est plutôt plus proche du FPI et du nouchi qui se pratiquent couramment dans les rues, au marché, partout en Côte d'Ivoire en milieux non institutionnels. Il est plutôt à craindre que ce type de français ne joue des tours à ces enfants lorsque ceux-ci seront scolarisés, tant ils auront de la peine à tracer fidèlement une ligne de démarcation entre cette langage (le français de la rue) et le français standard : en effet, pour l'instant, les variétés de français ivoiriens sont formellement exclues de l'école.

La véhicularité du français est surtout vérifiée chez les enfants ivoiriens : car, les écoliers qui ont d'autres langues africaines pour langues maternelles adoptent plutôt le dioula comme langue de communication, en dehors de la maison : c'est le cas des jeunes Mossi ; rarement, ils s'expriment en français, avant leur scolarisation.

S'agissant de la véhicularité des langues ivoiriennes, une enquête effectuée dans les marchés d'Abidjan, certainement auprès des populations adultes, par l'équipe du Professeur Jérémie N'Guessan Kouadio, classait le dioula loin derrière le français mais avant le baoulé : le baoulé paraissait ainsi comme la deuxième langue ivoirienne autochtone véhiculaire.

Avec la population scolaire et enfantine, cet ordre semble respecté dans certaine proportion, même si aujourd'hui la véhicularité du baoulé devient nulle : en effet, à Koumassi, 20% des écoliers parlent le dioula avant leur scolarisation ; mais ce sont 25% de cette même population qui pratiquent maintenant cette langue, après

leur scolarisation ; par contre, dans le village cosmopolite de Batéra, 30% des écoliers parlaient la dioula avant leur scolarisation, mais une fois scolarisés il ne reste plus que 20% de ces mêmes enfants pour parler encore le dioula ; enfin à Botindé, village enclavé où la population baouléphone semble homogène, 15% et 85% des enfants parlaient respectivement le dioula et le baoulé, mais après leur scolarisation, tous ces enfants abandonnent les langues ivoiriennes et optent pour le français : les langues ivoiriennes africaines sont en perte de vitesse en Côte d'Ivoire où elles reculent devant le prestige grandissant du français. D'autre part, dans les agglomérations cosmopolites, quelques enfants pratiquent encore le dioula, qui s'affiche ainsi comme la seule langue ivoirienne véhiculaire.

### **2.2.3. Le bilinguisme**

Le bilinguisme est le fait de pratiquer indifféremment plus d'une langue, c'est-à-dire qu'aucune différence statutaire n'est faite entre l'une et l'autre langue, par un locuteur : selon la volonté de ce locuteur, il peut librement choisir d'utiliser l'une ou l'autre des langues dans lesquelles il s'exprime : « Nous sommes venu à la conclusion qu'il n'est pas possible d'être complètement ou réellement bilingue, en principe, si, par bilinguisme, on entend le fait de connaître deux fois la langue maternelle dans sa perfection relative. Etant donné que le bilinguisme parfait n'existe pas, employons le terme pour désigner ses réalisations concrètes, imparfaites, pour autant qu'elles se différencient clairement de l'unilinguisme » (Van Oberbeke, 1972, 41).

Certains écoliers de notre enquête déclarent communiquer à la maison, avec leurs parents, en langues ivoiriennes, mais aussi en français : au niveau familial, le statut de la langue n'intervient nullement, du moins explicitement.

Des cas de ce bilinguisme récent se sont signalés chez les écoliers de Koumassi où des enfants, ayant des langues ivoiriennes pour langue maternelle, pratiquent également le français à la maison avec leurs parents, cela bien avant leur scolarisation ou avant la fréquentation des aires de jeux, avec les garçons et avec les filles du même âge pour l'organisation de jeux communs: cette catégorie d'écoliers représentent 20% des enfants enquêtés à Koumassi.

À Batéra, il est aussi signalé un cas de bilinguisme, mais un bilinguisme dont les termes sont une langue africaine et une langue ivoirienne : il s'agit de l'écolier n°13 qui a deux langues maternelles mais qui, avant sa scolarisation, pratiquait le dioula.

## **3. La réalité du français en Côte d'Ivoire**

Le français en Côte d'Ivoire présente une nature ambiguë, relative d'une part à son statut de langue véhiculaire et de désormais langue ivoirienne, et d'autre part à son substrat qui le différencie foncièrement des autres langues ivoiriennes, d'où les énormes difficultés qu'éprouvent les débutants à s'approprier cette langue.

### **3.1. Le français, une langue ivoirienne**

Pierre Dumont, en visionnaire qu'il était, hésitait à affirmer que le français était devenu désormais une langue africaine ; car, le disant, il craignait sans doute de provoquer le courroux de certaines personnes. Il écrivait donc avec prudence que:

« La langue française, trente ans après les indépendances, continue d'occuper une place privilégiée, de jouer un rôle essentiel et peut même prétendre à un bel avenir. Il nous a donc paru judicieux de parler de "français langue africaine" (FLA), conscient du côté provocateur que peut représenter une telle opération. » (Dumont, 1919,7).

Etant donné que nous ne faisons que rendre fidèlement compte des réponses fournies par des écoliers Ivoiriens lors d'une enquête, qui a pris soin de poser des questions bien précises, lesquelles questions nous avons expliquées nous-même aux enquêtés afin d'une part d'éviter toute ambiguïté, et d'autre part d'être assuré que tous les enquêtés ont eu droit à la même explication de chaque item,... étant donné toutes ces précautions préliminaires, nous pouvons donc affirmer que le français est désormais devenu une langue ivoirienne au même titre que les langues ivoiriennes africaines autochtones.

En effet, refuser d'admettre que le français est une langue ivoirienne reviendrait à nier aux enfants ivoiriens qui ont cette langue pour langue maternelle d'être ivoiriens ; or si l'on reconnaît que ces enfants sont ivoiriens, alors leur langue maternelle aussi est une langue ivoirienne.

L'enquête, dont nous rendons compte des résultats aujourd'hui, a été réalisée en 1996 : il est évident qu'après une dizaine d'années, les faits ont énormément évolué ; ainsi, une enquête récente qu'un de nos étudiants, en année de maîtrise, vient d'effectuer dans un quartier de moyen standing d'Abidjan, Port-Bouët, aboutit à des résultats stupéfiants. Le questionnaire de l'étudiant est d'ailleurs plus raffiné que le nôtre dans la mesure où il prend en compte la profession des parents d'élèves ; il nous donne les conclusions suivantes :

« Nous avons constaté que les enfants ayant une langue ivoirienne comme langue première représentent 27% contre 73% pour les enfants ayant le français comme langue première. En ce qui concerne la situation sociale des parents, il faut remarquer que nombreux sont les enfants qui ont des parents salariés...Quant à ceux ayant un répétiteur, ils sont au nombre de 62, soit un pourcentage de 56%, contre 44% d'élèves n'ayant pas de répétiteur. Dans ces différentes classes, la tranche d'âge la plus représentée est celle des enfants âgés de 7 à 9 ans. Ceux-ci ont un effectif de 66 élèves, soit 59% des élèves », (Ble, 2007, 5).

Même si le français est loin d'être proche des langues africaines de par ses structures il n'empêche qu'aujourd'hui, en 2008, après deux à trois siècles de colonisation, la langue du colonisateur a été colonisée ou apprivoisée par les Ivoiriens au point qu'elle a été intégrée au concert des langues ivoiriennes et est donc devenue une langue ivoirienne : c'est ainsi qu'il convient de traiter désormais le français en Côte d'Ivoire, une langue ivoirienne.

### **3.2. Le français et le rendement scolaire en Côte d'Ivoire**

Bien que le français soit une langue ivoirienne, il ne faut jamais perdre de vue que cette langue n'a pas été engendrée par le terroir ivoirien et que de ce fait elle ne saurait jamais être une langue sœur des langues ivoiriennes autochtones : le substrat linguistique du français est foncièrement différent de celui des langues ivoiriennes ; par exemple, on notera que :

- sur le plan phonologique, la série des voyelles orales centrales est absente des langues ivoiriennes ;
- sur le plan morphologique, la structure syllabique de base des langues ivoiriennes est une syllabe ouverte du type V ou CV, alors que le français connaît en plus de celles-ci la syllabe fermée ;
- sur le plan syntaxique, les langues ivoiriennes ne déterminent un substantif que s'il est défini ; et dans ce cas, la marque du substantif est postposée à ce substantif (Ayéwa, 2005, 33-35). Au contraire, en français, tout substantif, qu'il soit défini ou indéfini, est déterminé par un article et cet article est toujours antéposé à ce substantif.

Ces divergences structurelles sont à la base des nombreuses difficultés d'apprentissage du français, et se traduisent par les fautes de diverses natures qui émaillent les productions des écoliers ivoiriens. Un chercheur Français pouvait ainsi s'étonner de la faute la plus courante chez les écoliers d'Abidjan celle de l'omission de l'article ou de la confusion du genre masculin/féminin devant le substantif français : « A propos des déterminants, l'omission de l'article qui se produit dans 61,2% des cas est la faute grammaticale statistiquement la plus répandue. On la constate devant tout substantif, quelle que soit fonction » (Hérault, 1968, 97-98). Les difficultés d'appropriation du français, donc de la langue d'enseignement, ont pour corollaires les difficultés d'appréhension et donc de maîtrise des contenus des enseignements scolaires, d'où les redoublements massifs et le faible taux de promotion propres à l'école ivoirienne.

### 3.2.1. Les taux de redoublement

A KM1, 45% des élèves de la classe ont déjà doublé ou redoublé les classes du cycle primaire, ce taux s'élève à 65% à Batéra et chute à 40% à Botindé. Les classes les plus redoutables pour ces élèves sont les classes de CE1 et CE2 : 35% des élèves de KM1 ont doublé ou triplé ces classes, 30% de ceux de Batéra et de Botindé ont également doublé ou triplé cette classe : en effet, les classes de CE1 et CE2 constituent le cycle des apprentissages systématiques et explicites des notions fondamentales à l'école primaire. La plupart des écoliers ont de la peine à appréhender les concepts enseignés ; car, ils ne maîtrisent pas la langue d'enseignement qu'est le français. 20% des élèves de KM et de Botindé, contre 50% des élèves de Batéra, doublent ou redoublent la classe de CM1/CM2 : le CM est un cycle des applications et de l'utilisation personnelle de la langue française ; mais il s'avère qu'à ce niveau-ci, la maîtrise des contenus d'enseignement n'est pas encore parfaitement assurée, si bien que le renforcement est nécessaire pour les peaufiner.

Parmi les 20% des élèves KM<sup>1</sup> qui déclarent avoir le français pour langue maternelle (cf. annexe 2.1), deux élèves ont doublé une fois la classe de CE1 (cf. no 17 et 18) ou redoublé des classes du cycle primaire (cf. no 18) : ce constat confirme notre hypothèse selon laquelle des écoliers d'Abidjan qui déclarent avoir le français pour langue maternelle, plusieurs d'entre eux ne connaissent que le français populaire ivoirien ou le français de la rue, un français différent du français standard de l'école, d'où leurs difficultés à saisir les contenus de leurs enseignements.



### 3.2.2. Les taux de promotion

Le taux de promotion des écoliers, qui chaque année franchissent régulièrement les différentes classes du cycle primaire, sans en redoubler aucune, est généralement faible : 55% des écoliers de KM<sup>1</sup> et de Botindé n'ont jamais doublé de classe ; ce taux devient très bas à Batéra où il ne représente plus que 35% des écoliers enquêtés. Ces taux, bas, traduisent à eux seuls les difficultés d'appropriation de la langue d'enseignement, le français, et par conséquent les difficultés d'appréhension des contenus d'enseignement des programmes scolaires auxquels ces écoliers sont soumis.

Tous les enfants qui ont le français pour langue maternelle réussissent à l'école sans difficultés ; car, ils ont accès aux contenus enseignés, de ce fait ils ne redoublent pas de classe. D'autre part, ils bénéficient pour la plupart des conditions sociales et culturelles favorables : en effet, ces enfants habitent chez leurs parents ; ils ont de la lumière et un aide et/ou un tableau à la maison pour étudier ; enfin, ils vivent généralement dans une maison où il existe une bibliothèque familiale,.... Tous ces écoliers qui vivent dans des conditions favorables ont eu un cursus scolaire des plus exemplaires.

### Conclusion

Une enquête linguistique menée dans le cadre de l'école, en Afrique, se doit de prendre en compte l'aspect sociologique, c'est-à-dire le milieu quotidien de vie de l'enfant ; car, sans la prise en compte des conditions de vie et d'études de l'écolier, les résultats de l'enquête risquent d'être biaisés : on ne saura jamais expliquer totalement les raisons du succès ou de l'échec de certains écoliers. Dans ce cadre précis, l'enquête linguistique que nous avons menée nous a permis de voir que les enfants qui progressaient régulièrement dans leurs études étaient ceux qui bénéficiaient de conditions de vie favorables : ils avaient pour eux l'avantage de la culture du livre dans le milieu familial sans compter qu'ils pouvaient aussi écouter chez eux des émissions à la radio et à la télévision, deux canaux institutionnels qui diffusent à longueur de journée des émissions en français standard ; ces enfants sont plongés dans un bain linguistique favorable quand, au contraire, les autres sont fortement exposés aux variétés ivoiriennes de français exclues de l'école et qui influencent négativement leurs apprentissages scolaires.

Outre l'impact des conditions de la vie courante sur l'apprentissage du français standard en Côte d'Ivoire, l'enquête, dans sa partie purement linguistique, a révélé le rapport de force entre les langues pratiquées sur le territoire national : nous avons noté que le français, langue maternelle de certains jeunes ivoiriens, est désormais une langue ivoirienne à part entière ; c'est aussi la langue la plus véhiculaire en Côte d'Ivoire, suivie de loin par le dioula : toutes les autres langues du pays, moins dynamiques, sont reléguées au rang d'un usage familial et/ou clanique.

Mais bien que le français soit une langue ivoirienne, sa spécificité structurelle de base mériterait que les responsables de l'éducation nationale en Côte d'Ivoire s'entourent de certaines précautions, sur le plan didactique, lors de la conception des manuels scolaires et de la formation pédagogique des enseignants,

afin que l'école ivoirienne cesse d'être un lieu de l'échec scolaire, et donc de l'échec social, comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui.

### Bibliographie

- AYEWA, N.K. (2005). *Le genre : sa définition en français et en langues ivoiriennes. Son enseignement*, Abidjan, EDUCI, 87 p.
- BLE, A. K. (2006/2007). *Interactions maître-élèves lors de l'enseignement du français au cycle primaire en Côte d'Ivoire : cas du Cours Élémentaire Première année (CE<sup>1</sup>) de trois écoles primaires de l'IEP de Port-Bouët*, Mémoire de Maîtrise, Abidjan, Département des Sciences du Langage/UFR-LLC-Université de Cocody, 94 p.
- CUQ, J-P. et GRUCA, I. (2003). *Cours de didactique de français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG, 452 p.
- DUMONT, P. (1991). *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.
- DUPONCHEL, L. (1971). « Multilinguisme et français scolaire chez l'écolier ivoirien », in *Langues négro-africaines et enseignement du français*, Abidjan, ILA, 3-19
- GALISSON, R. et COSTE, D. (1976). *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette, 612 p.
- HERAULT, G. (1968). 'Etude phonétique et syntaxique du français d'élèves de cours préparatoire de la région d'Abidjan'', in *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série H, T.1, fascicule 1, Abidjan, Université d'Abidjan, 81-114.
- OVERBEKE, M.V.(1972). *Introduction au problème du bilinguisme*, Paris, Fernand Nathan, 214 p.
- MEPETV/DGEP : *Objectifs, Programmes et Méthodes de l'Enseignement Rénové*, Bouaké, C.E.T.V., 1980-1981, T.1 : 56 p. et T.2 : 116 p.